



RENTRÉE SCOLAIRE

2025-2026



École Maternelle Daniel Galland

Rue des Noblets - 01 64 56 13 52

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30/11h30 - 13h30/16h30

Directrice : Mme Martel

École Élémentaire Daniel Galland

Rue des Noblets - 01 64 56 12 62

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30/11h30 - 13h30/16h30

Directeur : M. Dessalles

Service scolaire

Mairie Annexe - Rue de la Libération

01 64 55 11 00

service-jeunesse@mairiesaintvrain91.fr

ALSH et Périscolaire :

01 64 56 86 17 / 07 50 15 29 34

alsh@mairiesaintvrain91.fr

Maison Des Jeunes :

01 69 14 87 67 / 07 49 14 84 29

mdj@mairiesaintvrain91.fr

CALENDRIER 2025/2026	Fin des cours	Reprise des cours
Rentrée scolaire des élèves		lundi 1er septembre 2025
Vacances de la Toussaint	samedi 18 octobre 2025	lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	samedi 20 décembre 2025	lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	samedi 21 février 2026	lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	samedi 18 avril 2026	lundi 4 mai 2026
Pont Ascension	mercredi 13 mai 2026	lundi 18 mai 2026
Vacances d'été	samedi 4 juillet 2026	



RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

La commune de Saint-Vrain propose différents services périscolaires et extra-scolaires pour accueillir vos enfants avant et après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Chacun de ses accueils a son propre projet pédagogique.

L'encadrement de vos enfants est assuré par des agents communaux qualifiés qui élaborent les projets pédagogiques lesquels sont retravaillés chaque début d'année et à chaque session de vacances .

L'accueil périscolaire matin et soir

Vos enfants sont accueillis en accueils périscolaire dans les anciens locaux de la Croix-Rouge, à proximité de l'école Daniel Galland, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h20 et 16h30 à 19h00.

L'étude surveillée

Vos enfants sont accueillis à l'étude dans les locaux de l'école élémentaires lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h.

A 17h00, les enfants goûtent (goûter fourni par les familles) puis, de 17h00 à 18h00, les enfants font leurs devoirs.

Restauration scolaire

La commune propose toute l'année des repas équilibrés et variés aux enfants. Les inscriptions peuvent être faites à l'année ou ponctuellement pour 1/2/3/4 repas fixes par semaine au plus tard, le vendredi, à 7h, pour la semaine qui suit.

Les menus sont consultables sur le site de la ville afin de choisir entre un repas avec viande ou végétarien.

Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis les mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Cet accueil propose de nombreuses activités ludiques, sportives, culturelles, de prévention et de découverte,

Maison Des Jeunes

Les jeunes de 11 à 17 ans sont accueillis les mercredis de 14h à 19h- Les mardis et vendredis soir de 16h30 à 19h et pendant les vacances scolaires de 10h à 19h du lundi au vendredi. Cet accueil offre une écoute particulière aux jeunes avec des programmes d'activités établis en partenariat avec les adolescents.

Inscriptions aux services périscolaires

Les inscriptions et annulations s'effectuent via votre compte BLenfance.

Si votre enfant est absent à l'un des services, alors qu'il était inscrit, Veuillez à justifier son absence (certificat médical,...) pour ne pas être facturé.

contact : alsh@mairiesaintvrain91.fr

[/mdj@mairiesaintvrain91.fr](mailto:mdj@mairiesaintvrain91.fr)

Les tarifs

2025/ 2026	Repas/ repas sans viande	Repas PAI	Garderie Matin	Garderie Soir	ALSH mercredis vacances	Etude Forfait au trimestre	Maison Des Jeunes Adhésion annuelle
T1	3,90 €	1,00 €	0,70 €	1,50 €	5,85 €	83,60 €	12,20 €
T2			0,98 €	2,10 €	7,98 €		
T3			1,12 €	2,40 €	9,12 €		
T4			1,40 €	3,00 €	11,40 €		
T5			1,54 €	3,30 €	12,54 €		
T6			1,68 €	3,60 €	13,68 €		
Extérieur	4,00 €	3,00 €	2,00 €	4,00 €	35,00 €	85,00 €	15,00 €

le bus scolaire

Inscription annuelle auprès de la CCVE : formulaire à télécharger sur le site de la commune ou de la CCVE. Puis, procéder à l'inscription de votre enfant sur le compte BLenfance afin de préciser les jours où celui-ci prendra le bus.